



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° - 252 - 12 mars 2014

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

SOMMAIRE

- 1 - Décès de Nicole-Claude Mathieu - Page 2
- 2 - Un mois pour sauver le magazine « Femmes en Résistance » - Page 2
- 3 - Le 30 avril 2014 : la cour de cassation d'Ankara doit enfin rendre justice à Pinar Selek! - Page 2
- 4 - Pour la mise en application de l'article 19 de la constitution marocaine - Fédération LDDF (Fédération Ligue Démocratique Droits des Femmes) - Page 3
- 5 - En Inde, le « package GPA » enrichit plus les cliniques que les mères porteuses - Hélène Ferrarini - slate.fr - Page 3
- 6 - Parlement européen : Les Verts font échouer le Rapport Zuber sur l'égalité Femmes/Hommes - Claudine Legardinier - Page 6
- 7 - Les droits des femmes en sont Verts de rage ! - Christine Le Doaré - Page 7
- 8 - A quand une Europe garantie sans conservateurs ? - Tribune féministe collective - Page 8
- 9 - Les députés européens rejettent un texte sur l'égalité hommes-femmes - Page 9
- 10 - Une liste féministe aux européennes : pourquoi pas ? - Page 9
- 11 - « Stop au déni » - Association Mémoire Traumatique et Victimologie - Page 10
- 12 - Paris : sept femmes nues contre "l'oppression" dans le monde arabo-musulman - Page 10
- 13 - Courrier envoyé au Conseil Général de Moselle concernant une campagne de publicité à caractère sexiste diffusée par ce dernier - Page 10
- 14 - Au Panthéon du sexisme, 4 femmes, 75 hommes - Artémisia - 9 dessinatrices pour le 8 mars
- 15 - Nicole-Claude Mathieu ou l'espoir d'une transmission muliéri-linéaire et plurilocale - Jules Falquet - Page 12
- 16 - Les Féministes se questionnent... - Féministes pour une autre Europe - Paris - 27 mars - Page 14
- 17 - Film projection/débat: « Les femmes du bus 678 » - 29 mars - Marseille - Page 14
- 18 - Débat sur le rapport du ministère des Droits des Femmes « L'égalité pour les femmes migrantes » - 5 avril - Paris - AFDEM et Rajfire - Page 15
- 19 - Colloque : « Les oubliées de la parité : Les femmes handicapées dans l'emploi » - FDFA - 17 avril - Paris - Page 15
- 20 - Violette Leduc, la chasse à l'amour - 17 avril - Toulouse - Page 16
- 21 - Débat autour du Livre : « La Barbe ! cinq ans d'activisme féministe » - 5 avril - 3 juin - Paris
- 22 - Livre : « Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin! Petite histoire des résistances de la langue française » - Éliane Viennot - Editions iXe - 23 avril - Page 17
- 23 - Livre : « Auteures / autrices. Portraits photographiques » - Laurence Prat - 23 avril - Paris
- 24 - Livre : "Guide des métiers pour les petites filles qui ne veulent finir princesse" - Page 17
- 25 - Exposition - « Métrofémnin » - Silvia Radelli - Paris - Page 18
- 26 - Film : Projection/débat « Hymen national, malaise dans l'Islam - de Jamel Mokni - 25 mars - Paris - Magreb des films - Page 18
- 27 - Festival de films : « Dépasser le patriarcat » - Mouvement Utopia - Paris - 2 - 3 - 4 avril - Page 18

1 - Décès de Nicole-Claude Mathieu

Le dimanche 9 mars 2014 est décédée Nicole-Claude Mathieu, l'une des fondatrices et principales théoriciennes du féminisme matérialiste, l'un des courants de pensée les plus riches de la fin du XXe siècle. Le concept de "sexe social" c'est elle

MOBILISATIONS

2 - Un mois pour sauver le magazine « Femmes en Résistance »

Et si... les médias donnaient une autre image des femmes ? Si... elles se trouvaient au premier plan dans plus de 20 % des infos ? Si... les femmes étaient présentées autrement que comme des mères, des épouses, des fashionistas ou des victimes ? Si... les militantes, les cheffes d'entreprise, les physiciennes... avaient enfin droit au chapitre ?

C'est pour mettre en lumière ces femmes, dans leur diversité, que l'association Femmes ici et ailleurs a lancé Femmes en Résistance, un trimestriel d'informations qui ouvre d'autres champs des possibles. Ce magazine citoyen laisse une grande place à des reportages photos exclusifs et à des actus originales d'ici et d'ailleurs.

Cette publication unique risque pourtant de s'arrêter net. Attaquer les stéréotypes dans l'information est une vraie mission d'intérêt général. Trop engagé/trop féministe pour certains, trop spécialisé pour d'autres... Il faut du temps pour rencontrer, expliquer et arriver à lever ces obstacles. C'est ce que l'équipe de Femmes en résistance tente de faire depuis plus d'un an. Contrairement à de très nombreux médias, la revue ne reçoit plus aucune subvention. Indépendante, l'association n'a plus la trésorerie nécessaire.

Pour sauver le magazine, une solution collective existe... : pour 1 euros 65 par mois, devenez actrice-teur de ce projet, engagez-vous pour que cette info existe, recevez cette actualité différente. L'association a besoin de 900 marraines/parrains, réuni-es dans le "Collectif Femmes en résistance".

Le système est simple, il évite le renouvellement d'abonnement et il peut être interrompu à tout moment. Vous pouvez rejoindre ce Collectif en acceptant un prélèvement bancaire mensuel de 5 €.

Le coût réel n'est que de 1,65 € : l'association étant reconnue d'intérêt général, vos dons vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 % de la somme versée, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Chaque trimestre, les marraines et parrains sont les premier-ères à recevoir le magazine dans leur boîte aux lettres ! Le temps est compté. Il reste un mois à l'association pour rassembler ces marraines et parrains. Si l'objectif de 900 personnes n'est pas atteint, aucun prélèvement ne sera mis en place. Mobilisons-nous pour un magazine d'information différent, qui libère les femmes des stéréotypes.

Pour rejoindre ce Collectif, sauvez le magazine et garantir son indépendance, merci de renvoyer le Bulletin

(<http://femmesenresistancemag.com/wp-content/uploads/2014/03/Bulletin-Soutien-FeRMag.pdf>) avec votre RIB à l'association.

3 - Le 30 avril 2014 : la cour de cassation d'Ankara doit enfin rendre justice à Pinar Selek

Pinar Selek, féministe et antimilitariste, a été condamnée à la prison à perpétuité le 24 janvier 2013 à l'issue d'un procès inique de 15 années. la 12^{ème} Cour pénale d'Istanbul, en prononçant cette condamnation alors qu'elle avait elle même acquitté Pinar Selek par 3 fois, a bafoué les règles du droit. Les avocats ont fait appel auprès de la Cour de cassation d'Ankara et la date d'audience est enfin arrivée.

Le 30 avril 2014, c'est le moment pour la justice de Turquie de résister aux pressions politiques. Le 30 avril 2014, nous serons à Ankara car la solidarité n'a pas de frontières ! Pinar Selek est un

symbole de lutte pour la liberté et la justice, et elle est aujourd'hui exilée en France tandis qu'en Turquie des millions de personnes sont dans les rues. Face à la répression, la mobilisation s'intensifie et les solidarités se fortifient !! En Turquie et ailleurs, aucune répression ne nous fera taire ! Justice pour toutes et tous ! Le collectif de solidarité avec Pinar Selek en France

INTERNATIONAL

4 - Pour la mise en application de l'article 19 de la constitution marocaine - Fédération LDDF (Fédération Lige Démocratique Droits des Femmes)

A l'attention de: Chef du gouvernement, Nous soussignées ; intellectuel-les, artistes, écrivain-es, militantes et militants des droits humains des femmes, membres de la société civile, décideurs économiques, cadres et responsables politiques ou simples citoyen-nes, indigné-es :

- Devant la persistance du gouvernement actuel à ignorer les différents dossiers revendicatifs du mouvement des femmes marocaines, dont ceux relatifs aux droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux des femmes, prescrits par la Constitution de 2011 laquelle avait pourtant reçu le soutien de larges couches du peuple marocain ;

- devant l'impasse dans laquelle se trouve la mise en place de l'autorité pour la parité et de la lutte contre toutes les formes de discrimination ainsi que le processus d'adoption de projet de loi relatif à l'éradication de la violence contre les femmes et la révision de tout l'arsenal juridique dans le sens du respect du principe de l'égalité et de la non discrimination ;

- le quotidien des femmes reste marqué par les discriminations juridiques, l'analphabétisme, les inégalités salariales, la précarité, les violences physiques, sexuelles et psychologiques, les difficultés d'accès : aux soins de santé, à l'emploi, à la propriété, aux postes de responsabilité, aux fonctions électives, et la persistance de la reproduction des stéréotypes sexistes ;

Nous appelons fermement le gouvernement marocain, conformément aux prérogatives et obligations qui lui reviennent constitutionnellement, à assumer ses responsabilités et mettre rapidement en application les dispositions de l'article 19 de la constitution par :

- La mise en place d'urgence de l'Autorité de la Parité et de la Lutte contre toutes les Discriminations ; la promulgation d'urgence de la loi cadre globale pour l'éradication de la violence de genre ; la refonte du code pénal et la révision de toutes les législations nationales (code de la famille, code de la nationalité, code de travail, code civil....etc.) pour garantir et protéger les droits humains des femmes ; la mise en place de nouvelles politiques publiques pour protéger les droits économiques et sociaux des femmes et garantir aux femmes une meilleure représentation dans les lieux de pouvoir et de décision, conseils d'administration, conseil de surveillance, centre financier....

Cette pétition est très importante et nécessite notre aide. Cliquez ici pour en savoir plus et signer:

http://www.avaaz.org/fr/petition/Chef_du_gouvernement_Pour_la_mise_en_application_de_l'article_19_de_la_constitution_marocaine/?muBMmdb

5 - En Inde, le « package GPA » enrichit plus les cliniques que les mères porteuses - Hélène Ferrarini - slate.fr

Le 29 janvier, une jeune femme décédait dans une clinique de New Delhi après un prélèvement d'ovocytes. Quelques jours auparavant, la Haute cour de Mumbai demandait à la police d'approfondir ses investigations sur la mort d'une adolescente de 17 ans survenue en 2010, après sa troisième ponction ovocytaire dans une clinique de la capitale économique indienne.

«Mort dans l'industrie de la naissance» : si ce n'est quelques articles publiés dans la presse indienne, ces affaires ne retiennent guère l'attention. Elles dévoilent pourtant un secteur aux nombreuses zones d'ombre - la procréation médicalement assistée - dont la gestation pour autrui (GPA), n'est soumise en Inde à aucun encadrement législatif.

Les cliniques dites «de la fertilité» se sont multipliées ces dernières années dans le pays. Il y aurait près de 3.000 établissements. Mais, en l'absence de toute procédure d'enregistrement auprès des autorités, ce ne sont que des estimations. D'autant plus que ce chiffre serait en augmentation constante. Dans une étude de terrain, l'organisation féministe indienne Sama constatait que ces cliniques n'étaient plus l'apanage des grands centres urbains, mais commençaient à ouvrir leurs portes dans les zones rurales. Toutes ne pratiquent cependant pas la GPA. Cette dernière représenterait 7 % des activités de procréation assistée, après la fécondation in vitro et l'insémination intra-utérine. Mais, encore une fois, il ne peut s'agir là que de suppositions. En réalité, «il n'y a aucun moyen de savoir combien de GPA sont réalisées aujourd'hui en Inde», conclut l'obstétricienne danoise Birgitte Bruun Nielsen qui effectue des recherches sur le sujet. «Il existe 3-4 études de terrain sur la GPA en Inde, mais pas d'information centralisée», précise l'universitaire Sunita Reddy, qui enseigne à la Jawaharlal Nehru University.

Certaines cliniques se sont spécialisées dans la GPA et en pratiquent plusieurs par mois. Ce sont souvent les cliniques les plus médiatisées, comme celle du Dr Patel dans le Gujarat qui est notamment connue pour sa maison des mères porteuses. Les mères porteuses y séjournent du début à la fin de la grossesse, surveillées par des soignants. Sauf cas exceptionnel, elles ne peuvent se rendre chez elles. Cet enfermement forcé est, pour le docteur Patel, le meilleur moyen de s'assurer de la santé des mères porteuses et des fœtus. Après plus de 700 GPA, cette gynécologue se présente comme une grande spécialiste du sujet et aime à insister sur le caractère éthique des règles qu'elle s'est donnée.

L'image de la GPA en Inde s'arrête souvent à cette clinique, surnommée l'«usine à bébés». Elle n'est pourtant que la partie émergée de l'iceberg, une vitrine de la GPA indienne en quelque sorte. Car, dans la situation actuelle de vide législatif, chaque médecin se fixe ses propres règles, menant à une grande hétérogénéité des pratiques.

En Inde, la préférence pour un enfant «biologique» plutôt que pour l'adoption fait opter les couples infertiles pour toutes les techniques possibles de reproduction médicalement assistée, qui utilisent si ce n'est les deux, au moins un gamète des parents. Des stars indiennes, comme l'acteur de Bollywood Shahrukh Khan, ont ainsi récemment eu recours à la GPA, popularisant ainsi la pratique.

Chez les étrangers, qui sont une part non négligeable des parents commanditaires, la quasi-absence de temps d'attente et le coût comparativement faible expliquent l'attrait pour l'Inde. Les cliniques du sous-continent n'ont pas de difficulté à trouver des femmes prêtes à être mères porteuses dans l'espoir de sortir leur famille de la pauvreté. La clinique New Life, où est décédée Yuma Sherpa fin janvier, propose un «package GPA» avec les gamètes des parents commanditaires pour 17.500 euros. Cela peut être moins dans d'autres établissements. C'est quatre fois moins cher qu'aux Etats-Unis. La mère porteuse touchera 3.800 euros à l'accouchement et 1.300 euros pour ses frais au cours de la grossesse, qu'elle passera chez elle. Les 12.000 euros restants reviendront à la clinique, confirmant la remarque de la sociologue Tulsi Patel : «Les cliniques et les docteurs sont ceux qui font le plus d'argent.»

La clinique New Life propose aussi des «packages» avec deux mères porteuses à la fois pour multiplier les chances de grossesse. Sa directrice, Sonia Arora, qui déclare implanter trois embryons à la fois, facture un supplément de 730 euros versé aux mères porteuses en cas de grossesse gémellaire. Une perte d'utérus au cours de la GPA sera indemnisée 1.100 euros. Beaucoup de cliniques ne prévoient pas ces possibilités. «Si quelque chose se passe mal, s'il y a une anomalie, il n'y a aucune sécurité», reconnaît R.S. Sharma, le directeur de la division Procréation assistée au sein du Conseil indien de la Recherche médicale.

La GPA implique aussi parfois des donneurs de gamètes, spermatozoïdes et ovocytes dans les cas où ceux des parents commanditaires ne peuvent être utilisés. Les cliniques ont recours à des ovules qui ne sont pas ceux de la mère porteuse afin d'éviter la moindre revendication biologique de cette

dernière sur l'enfant. Des ponctions ovocytaires moyennant rémunération sont organisées par les cliniques ou par des banques de gamètes.

C'est à la suite des opérations de ce type que sont décédées Yuma Sherpa le 29 janvier 2014 et Sushma Pandey en 2010. Les jeunes femmes ignoraient tout du syndrome d'hyperstimulation ovarienne. Causé par les injections de gonadotrophine qui ont pour but d'entraîner l'ovulation de plusieurs ovocytes à la fois, cette réaction est potentiellement mortelle. Aucune assurance n'était prévue en cas de décès. Ces femmes sont souvent recrutées par des agents, qui touchent une commission de la clinique. Les établissements cherchent en priorité des jeunes femmes - car les chances de voir aboutir une grossesse sont alors plus élevées - mais ayant déjà été enceintes, cela attestant de leur fertilité.

Viennent ensuite des caractéristiques physiques qui doivent correspondre aux désirs des parents commanditaires. Une ressemblance avec la mère ou une grande taille et une peau claire sont en général appréciées. Ainsi les profils dit caucasiens sont particulièrement recherchés. A New Life Clinic, pour une GPA avec les ovules d'une Indienne, il faut ajouter 3.000 euros au 17.500 de base. Pour des ovules caucasiens, le supplément s'élève à 7.300 euros. Le site en ligne propose des donneuses géorgiennes, polonaises, ukrainiennes, d'Afrique du Sud ou encore thaïlandaises, mexicaines et indiennes.

Encore une fois, la femme dont on prélève les ovules ne recevra qu'une maigre partie de ces sommes. Officiellement 730 euros pour les Indiennes. Mais il n'avait pourtant été promis à Yuma Sherpa que 300 euros, d'après des proches de la jeune femme décédée.

Le Conseil indien de la Recherche médicale recommande de limiter les ponctions ovocytaires aux femmes ayant entre 21 ans et 35 ans, et de ne pas les répéter plus de six fois sur une même personne, en les espaçant d'au moins trois mois. Mais, dans la réalité, ces consignes qui n'ont pas force de loi, ne sont pas suivies. Des adolescentes sont recrutées avant leur majorité, comme la jeune mumbaite décédée à 17 ans, alors qu'elle en était déjà à sa troisième ponction ovocytaire. Des femmes sont ponctionnées tous les deux mois.

De plus en plus de césariennes : Pour les mères porteuses, les recommandations officielles ne sont pas plus suivies. «Aujourd'hui toute femme quel que soit son âge ou le nombre d'enfants qu'elle a eu, peut être une mère porteuse», reconnaît R.S. Sharma. Jusqu'à six embryons sont transférés à la fois, multipliant les risques pour la mère porteuse. Les césariennes sont massivement pratiquées lors de l'accouchement «car les parents commanditaires veulent être là le jour de la naissance. On organise donc la césarienne en accord avec les billets d'avion. Et aussi, car il ne doit y avoir absolument aucun problème avec le bébé lors de l'accouchement», explique l'obstétricienne Birgitte Bruun Nielsen. Quant aux soins post-partum, ils sont faibles, voire inexistantes, les mères porteuses rentrant chez elles dès que possible après l'accouchement. «Il y a un problème de consentement informé. En raison de l'illettrisme de certaines mères porteuses, leur niveau de compréhension et donc de consentement à la GPA est faible», regrette l'obstétricienne danoise.

En l'absence d'encadrement législatif, les contrats entre les différentes parties sont laissés à la discrétion des cliniques et l'information n'est pas également répartie.

En 2008, le feu médiatique de l'affaire du bébé Manji avait pourtant accéléré la rédaction d'un projet de loi. Des trois mères de cette petite fille née sous GPA - la mère porteuse, la mère biologique ayant fourni l'ovule et la mère commanditaire - aucune ne voulait de l'enfant. Le couple de commanditaires japonais ayant divorcé au cours de la grossesse, la mère ne voulait plus du nouveau-né. Manji a finalement été récupérée par son père commanditaire qui était aussi son père biologique, après plusieurs semaines d'un véritable casse-tête administratif.

Mais ce projet de loi finalisé en 2009, puis retouché en 2010, semble depuis avoir été oublié dans les couloirs du Parlement. «Ce n'est pas considéré comme une priorité. Et tant que cela ne sera pas dans l'agenda officiel, la loi ne sera pas votée. Peut-être le sera-t-elle dans un an, ou deux, mais

rien n'est moins certain», analyse le juriste Rajeev Dhavan qui a participé à la rédaction du projet de loi. Le texte ne fait d'ailleurs pas l'unanimité. Des organisations féministes lui reprochent notamment d'apporter finalement peu de protection aux mères porteuses. Pourtant, «*il faut que cette loi passe, cela fait quinze ans que l'on y travaille*», s'impatiente R.S. Sharma. Mais en attendant qu'une lucarne se dégage dans l'agenda parlementaire, le directeur de la division Procréation assistée tente de convaincre les pays étrangers de reconnaître les enfants nés sous GPA en Inde. En voyage en France l'été dernier, sa principale préoccupation était que les enfants avec des parents commanditaires français soient reconnus par la France.

Depuis l'automne 2013, l'Inde demande un visa médical aux couples se rendant en Inde pour y réaliser une GPA. Pour l'obtenir, une lettre de l'ambassade certifiant que l'enfant sera bien reconnu dans le pays des parents commanditaires est nécessaire.

Les cliniques contactées confirment que l'ambassade française ne délivre pas ces attestations, «à moins peut-être d'avoir un contact particulier au sein de l'ambassade». Mais des sources au sein de l'ambassade expliquent qu'il est arrivé par le passé que des parents avec des visas de tourisme se présentent avec un enfant né par GPA, en demandant des papiers pour le nouveau-né. Il est encore trop tôt pour savoir si la nouvelle directive concernant le visa médical sera respectée par toutes les cliniques et si des cas similaires se reproduiront.

Il en est de même pour une autre directive du ministère de l'Intérieur indien qui prévoit de réserver la GPA aux couples hétérosexuels. Une décision qui exclut les couples homosexuels et les parents seuls qui jusqu'alors avaient recours à la GPA en Inde.

Ce sont là les seuls encadrements étatiques existants pour l'heure. Mais savoir s'ils seront suivis sur le terrain ne sera pas aisé. Tant qu'aucune loi ne régira ce secteur et qu'aucune instance ne sera chargée de contrôler son application, la partie immergée de la GPA indienne ne sera perceptible que par intermittence, à l'occasion de drames comme celui du décès de Yuma Sherpa.

TEXTES

6 - Parlement européen : Les Verts font échouer le Rapport Zuber sur l'égalité Femmes/Hommes - Claudine Legardinier

Le 11 mars 2014, on apprenait que Daniel Cohn-Bendit, José Bové et 24 écologistes s'étaient abstenus (25 autres euro-députés Verts ayant voté pour) lors du vote, au Parlement Européen, du Rapport Zuber sur l'égalité entre les femmes et les hommes ; rapport qui, en partie de ce fait, a été rejeté par 298 voix contre, 289 pour et 87 abstentions. En cause ? La prostitution ! Comment expliquer cette attitude face à un texte qui attirait l'attention sur la manière dont les femmes sont spécialement précarisées par la crise (inégalités salariales, flexibilité imposée, temps partiels...) et appelait la Commission européenne à faire appliquer les directives concernant l'égalité de traitement des femmes et des hommes dans tous les Etats-membres ? Comment les Verts pouvaient-ils ne pas souscrire à la demande de mobilisation contre les stéréotypes sexistes, de renforcement de la participation des femmes à la vie sociale et politique et à la lutte contre les violences dont elles sont victimes ?

L'explication de vote publiée sur le site d'Europe Ecologie a donc tout pour nous intéresser : <http://europeecologie.eu/explications-de-votes-rapport-zuber-egalite-hommes-femmes-parlement-europeen> :

L'éternelle division qui traverse le parti parvient donc à faire obstacle aux avancées des droits des femmes. Si l'eurodéputée EE-LV Nicole Kiil-Nielsen, membre de la commission Femmes du Parlement européen, a préconisé de voter pour le rapport, l'écologiste hollandaise Marije Cornelissen a considéré comme une « ligne rouge » cette position sur la prostitution.

Le site des Verts, qui dit regretter le rejet final du rapport (la faute à qui ?) revendique « le droit

au débat sur cette question ». Mais le débat fait rage depuis une bonne trentaine d'années ! En faudra-t-il cinquante de plus ? À quoi bon puisque Les Verts, qui parlent du « fléau qu'est la prostitution », en sont encore à se demander s'il s'agit d'une violence ou d'un travail et de s'interroger pour savoir s'il faut «réguler» l'activité. On est tenté de leur demander de s'informer. Ils tireraient ainsi les leçons du bilan catastrophique des pays qui ont «régulé», Pays-Bas en tête : pouvoir aux proxénètes et aux «clients», criminalité et secteur illégal prospères, impuissance des autorités...

Jusqu'à quand les Verts vont-ils persister à afficher une mine attristée sur la «précarité» qui touche les femmes, les violences auxquelles elles sont condamnées, et les maintenir dans la prostitution sans ciller ? Et surtout à devenir les alliés objectifs de ceux qui tiennent des positions réactionnaires, au moment où les droits des femmes sont en danger partout sur la planète ?

Indignation des progressistes, bonheur des conservateurs : Au lendemain du vote, l'AFP a publié un florilège des réactions des eurodéputés... Un vote «désinvolte et honteux» pour la socialiste française Sylvie Guillaume ; «une marche arrière incroyable au lendemain de la Journée des Femmes» pour la députée socialiste belge Véronique De Keyser... «Aujourd'hui, par ce vote, c'est non seulement les femmes qui sont insultées et agressées, mais l'ensemble de la société, nos valeurs et le cœur de notre humanité», a dénoncé la délégation française du groupe socialiste. Alors que les conservateurs/trices se réjouissent de l'abandon d'un rapport «trop idéologique... centré sur les effets néfastes des mesures d'austérité» et «inutile», on imagine l'ambiance chez les Verts.

7 - Les droits des femmes en sont Verts de rage ! - Christine Le Doaré

Le mardi 11 mars, les députés européens votaient le rapport Zuber et la recommandation faite aux états membres de «garantir le respect du principe fondamental de l'égalité de rémunération à travail égal entre les femmes et les hommes». La mobilisation réactionnaire contre les droits des femmes bat son plein alors, il fallait s'en douter, les députés européens de droite voteraient contre et rejetteraient le rapport. En revanche, que les Verts, pour moitié, s'abstiendraient et de fait s'allieraient à la droite pour faire capoter une recommandation importante en matière d'égalité, ça c'est plus inattendu et surtout fâcheux.

Pour quelle raison suffisamment importante ont-ils pris, et dans la plus grande désinvolture, un tel risque et ainsi bafoué les droits des femmes ? Mais la prostitution bien sûr ! Ce rapport ne comportait qu'une simple allusion à la question de la prostitution, pourtant, y lire que «la prostitution est une violence faite aux femmes» leur a été tellement insupportable qu'il leur a semblé utile de s'allier à la droite et à l'extrême droite contre les droits des femmes. Déjà, lors du vote de la loi d'abolition de la prostitution à l'Assemblée Nationale, EELV n'avait pas semblé s'émouvoir que son intervention ait été applaudie à tout rompre par l'extrême droite et une partie de la droite.

Chez les Verts réglementaristes, infiltrés par des groupuscules de défense du lobby prostitueur, il est «interdit d'interdire», alors forcément ils ne supportent pas l'idée même d'imposer aux clients une remise en cause d'un privilège sexuel archaïque. Ignorent-ils que des esclaves aussi refusaient d'être affranchis, se disant satisfaits de leur sort, fallait-il pour autant ne pas abolir l'esclavage ? Leur approche des politiques de santé est hygiéniste : les clients, et donc les personnes prostituées, ne doivent pas être contaminés aux IST. Certes, mais ils refusent de s'intéresser à l'humain dans sa globalité, sa santé sexuelle, physique et mentale ; concernant les violences sexuelles, ils sont dans le déni, ils ignorent tout de la distanciation nécessaire pour gérer des actes sexuels non désirés, de la dissociation pour supporter l'impensable : subir à répétition des actes sexuels imposés par l'argent. Ignorent-ils que la demande nourrit la traite et qu'aucun client ne se demande quelle est la vie de la personne prostituée, si elle est sous influence, sous la coupe d'un réseau, si elle est mineure ? L'argent déresponsabilise les clients et les Verts les cautionnent

sachant que le plus souvent, la prostitution reste une violence imposée, dans une immense majorité, aux femmes.

Indisponibilité marchande des corps humains, est-ce si difficile à comprendre pour des Verts qui prônent la décroissance ? La caution du viol tarifé est un choix politique, ce choix cautionne les violences sexuelles faites aux femmes et place ceux qui le font, du côté de l'opresseur et contre les droits des femmes, un point c'est tout. Une fois de plus, démonstration en est faite et le dernier communiqué d'EELV, tentative pathétique de justification, éclaire les contradictions dans lesquels sont plongés les écologistes.

Quand revendiquer un droit au débat sur une question marginale à une recommandation d'égale rémunération favorable aux droits des femmes conduit au rejet de cette recommandation, il faut soit arrêter de faire de la politique, soit arrêter de prétendre défendre les droits des femmes.

8 - A quand une Europe garantie sans conservateurs ? - Tribune féministe collective

Pour la deuxième fois en quelques mois, le Parlement européen a rejeté un texte qui visait à faire avancer l'égalité femmes - hommes en Europe. Les conservateurs, une fois de plus, se sont mobilisés contre l'égalité salariale, la lutte contre les stéréotypes sexistes ou l'accès des femmes aux responsabilités. Comme à leur habitude et prenant modèle sur leurs collègues américains, ils mènent en Europe un combat systématique contre les femmes au détriment de leur liberté et de leur émancipation. Plus étonnant, ils ont pu compter sur des députés s'affirmant progressistes pour s'abstenir et ainsi permettre le rejet du texte.

Ce rejet n'est pas un épisode isolé, il s'inscrit dans une série de reculs et de remises en cause des droits des femmes en Europe. Que l'on aborde la question de la contraception et de l'avortement, que l'on parle de permettre aux femmes d'accéder aux responsabilités ou encore de l'égalité des salaires, on se heurte à un mur de conservatisme qui freine n'importe quelle avancée, même minime. Pendant que l'Europe stagne, l'Espagne, la Lituanie ou la Macédoine font reculer le droit à l'avortement, pourtant clé de voute de la liberté des femmes et de l'égalité entre les sexes.

Que se passe-t-il dans les têtes de ces parlementaires ? Sont-ils, hommes et femmes, satisfaits des 18 % d'écart de salaire ? Sont-ils contents de constater que les femmes européennes ne sont que 25 % dans les parlements nationaux ? Que parmi les 27 gouverneurs des Banques centrales, on ne compte aucune femme et qu'elles représentent par ailleurs 70 % des travailleurs pauvres ? Qu'elles assument 2/3 des heures de travail pour ne toucher que 10 % des revenus ? Qu'elles soient 62 millions victimes de violences physiques et sexuelles ? Est-ce cette Europe à laquelle nous aspirons et que nous souhaitons laisser aux générations futures ?

La responsabilité de la droite dans ces reculs est majeure. Celle des partis progressistes, qui n'ont pas réussi à mobiliser suffisamment ou qui se sont divisés, doit également nous interroger. Les quelques féministes qui se battent depuis longtemps dans ces organisations politiques le savent : l'égalité femmes - hommes, tout le monde est pour... mais ce n'est jamais la priorité ni le bon moment.

Quand les dirigeants de l'UE comprendront-ils qu'il ne sera pas possible de construire l'Europe sans les femmes et sans faire de leurs droits un automatisme des politiques publiques ? Tant que la moitié de la population sera victime de discriminations, d'inégalités et de violences, il ne sera pas possible de construire une Europe de justice et une Europe de paix.

Il ne s'agit pas uniquement des femmes elles-mêmes ou de leurs droits : c'est une vision de l'Europe que nous voulons porter. Continuera-t-elle à se construire indépendamment des intérêts de celles et ceux qui la constituent ? Continuera-t-elle à être l'objet de quelques individus blancs, aisés, vieillissants et déconnectés de la réalité des peuples qui depuis Bruxelles décident de l'avenir de millions de personnes, créent des normes dans de multiples domaines, mais relèguent aux Etats le droit de régir les libertés des femmes ?

Les droits des femmes doivent être mis à l'agenda politique européen. Les élections européennes seront une occasion à saisir pour porter ce débat sur la scène européenne, d'en faire un enjeu significatif du vote et d'envoyer un signal clair aux institutions européennes : l'Europe ne se fera pas sans les femmes et ne se fera pas sans l'égalité.

Marie-Noëlle Bas, présidente des Chiennes de garde ; Marie Cervetti, directrice du FIT, une femme, un toit ; Caroline De Haas, militante féministe ; Magali De Haas, Osez le féminisme ; Monique Dental, réseau féministe Ruptures ; Anne-Cécile Mailfert, Osez le féminisme ; Françoise Morvan, Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes ; Marie-Christine Lecomte, vice-présidente de Libres MarianneS ; Françoise Picq, Association nationale des Etudes Féministes ; Sabine Salmon, présidente de Femmes Solidaires ; Martine Storti, présidente de féminisme et géopolitique ; Annie Sugier, présidente de la Ligue du Droit International des Femmes

9 - Les députés européens rejettent un texte sur l'égalité hommes-femmes

Le Parlement européen a rejeté, mardi 11 mars, à l'issue d'un vote serré un rapport sur l'égalité entre les hommes et les femmes qui appelait à garantir l'égalité de rémunération à travail égal.

On décompte 298 voix contre, essentiellement dans le camp conservateur, 289 pour (majoritairement la gauche et les libéraux), et 87 abstentions, qui concernent un nombre important de députés écologistes, en tête desquels Daniel Cohn-Bendit et José Bové.

Le rapport demandait aux Etats de l'Union européenne de « garantir le respect du principe fondamental de l'égalité de rémunération à travail égal entre les femmes et les hommes », d'interdire les démissions forcées en cas de maternité, et prônait la lutte contre les stéréotypes sexistes.

Une marche arrière incroyable : La députée socialiste belge Véronique De Keyser a dénoncé « une marche arrière incroyable au lendemain de la Journée des femmes ». « Aujourd'hui, par ce vote, c'est non seulement les femmes qui sont insultées et agressées, mais l'ensemble de la société, nos valeurs et le cœur de notre humanité », a dénoncé la délégation française du groupe socialiste. C'est un vote « désinvolte et honteux », a ajouté la socialiste française Sylvie Guillaume, qui y voit l'expression d'une certaine lassitude de nombreux eurodéputés face à un énième rapport sur les droits des femmes. L'eurodéputée conservatrice luxembourgeoise Astrid Lulling, qui a voté contre, s'est réjouie du rejet de « ce rapport fourre-tout et inutile ». Pour la conservatrice belge Anne Delvaux, le rapport était trop « idéologique », et « centré sur les effets néfastes des mesures d'austérité ». « Il faut faire le constat de progrès lents en matière d'égalité hommes-femmes, mais la crise n'est pas la seule cause, loin de là », a renchéri son homologue bulgare Mariya Gabriel.

** Ce rapport a été rejeté par 9 voix et on note que 25 députés européens du groupe Verts se sont abstenus lors du vote final parmi lesquels : Sandrine Bélier, Malika Benarab-Attou, Jean-Jacob Bicep, José Bové, Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly et Karima Delli. Les eurodéputés du Front national (Marine Le Pen et Jean-Marie Le Pen), de l'UMP (Jean-Pierre Audy, Arnaud Danjean, Michel Dantin, Rachida Dati, Joseph Daul, Jean-Paul Gauzès, Françoise Grossetête, Brice Hortefeux, Alain Lamassoure, Constance Le Grip, Elisabeth Morin-Chartier, Tokia Saïfi), de l'UDI (Marielle Gallo, Sophie Auconie) du nouveau centre (Jean-Marie Cavada) et du Parti Radical (Dominique Riquet) ont voté contre ce rapport.*

10 - Une liste féministe aux européennes : pourquoi pas ?

Les militantes féministes que nous sommes ont toujours cherché à transformer la société. Depuis des décennies, nous utilisons des stratégies variées pour faire avancer l'égalité, affirmer les droits des femmes, résister lorsqu'ils sont attaqués : manifestations, pétitions, tribunes, manifestes, actions coup-de-poing, campagnes, interpellations des candidat-e-s aux diverses élections...

Si l'égalité entre les femmes et les hommes a progressé grâce à ces mobilisations, les signaux qui viennent aujourd'hui de différents pays européens et de l'Union européenne elle-même sont au

rouge. Entre politiques d'austérité frappant de plein fouet les femmes, recul du droit à l'avortement - pour ne citer que ces exemples - la liberté, l'émancipation et l'autonomie des femmes sont remises en cause. En quelques mois, deux rapports favorables à l'égalité entre les femmes et les hommes, qui dénonçaient l'impact de l'austérité et les reculs sur le droit à l'avortement (rapports Estrela et Zuber) ont été rejetés par le Parlement européen, notamment à cause de l'abstention de député-es pourtant présumés progressistes.

Les droits des femmes sont un enjeu de civilisation et doivent être au cœur du projet politique européen. Les élections européennes de cette année doivent être un moment de mobilisation pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Puisque les conservateurs résistent, que les extrémistes religieux se mobilisent, soyons nombreuses et nombreux à réagir avec force pour faire entendre nos voix et défendre nos droits. Pour construire une Europe de progrès social, il est impératif de placer la question de l'égalité, de la liberté des femmes, de leur émancipation et de leurs droits au centre du projet européen.

Nous proposons donc à toutes celles et à tous ceux qui le souhaitent de réfléchir ensemble à mener une campagne à l'occasion des prochaines élections européennes. Constituer une liste féministe pourrait permettre de rassembler les citoyennes et tous les citoyens européens partageant l'engagement pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous ne sommes pas isolé-es, nous sommes des millions. Déjà des initiatives existent dans d'autres pays : Suède, Pologne, Royaume-Uni, Allemagne etc... Nous pourrions ainsi participer, aux côtés de groupes féministes d'autres pays, à la construction d'un rapport de force favorable à l'égalité, un rapport de force capable de faire reculer les conservatismes, de créer une Europe des droits des femmes.

Vous souhaitez être tenu-e informé-e de ce projet et éventuellement participer à une campagne féministe pour les européennes ? Inscrivez-vous via le formulaire ci-dessous : vous recevrez très vite des informations. Pour recevoir les informations : <http://bit.ly/1eNzLBG>

A l'initiative de ce projet : Anne-Cécile Mailfert, Annie Sugier, Caroline De Haas, Françoise Morvan, Françoise Picq, Julie Muret, Lucie Groussin, Magali De Haas, Marie Cervetti, Marie-Christine Lecomte, Martine Storti, Monique Dental, Sabine Salmon, Séverine Lemièrè.

11 - « Stop au déni » - Association Mémoire Traumatique et Victimologie

Stop au déni est une campagne de communication digitale lancée par l'association Mémoire Traumatique et Victimologie le weekend du 8-9 mars 2014, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes. Cette campagne a pour objectif de dénoncer une culture du viol construite sur des stéréotypes sexistes dans un contexte d'inégalité de pouvoir entre les hommes et les femmes, et de sensibiliser le grand public au déni, à la culpabilisation et à la maltraitance auxquels se heurtent les victimes de viol, souvent laissées pour compte et abandonnées. Alors que les viols sont des crimes et des atteintes très graves aux personnes, ils sont l'objet d'une tolérance, d'une loi du silence et d'un déni scandaleux, et les violeurs bénéficient d'une impunité quasi systématique. En 2009, la Docteure Muriel Salmona a créé l'association Mémoire Traumatique et Victimologie, dont elle est présidente, pour améliorer la prise en charge des victimes et pour la reconnaissance des conséquences psychotraumatiques des violences sexuelles. L'une des conditions de la reconstruction des victimes est précisément la reconnaissance de leur traumatisme, avec un accès à des soins de qualité par des professionnels formés.

Or, la reconnaissance et la prise en charge des troubles psychotraumatiques présentés par les victimes sont encore insuffisantes. La campagne "Stop au déni" a donc également pour but d'alerter les professionnels et le grand public à ce sujet, d'informer et de susciter une prise de conscience afin que les victimes de violences soient enfin reconnues, protégées, qu'elles reçoivent des soins appropriés et que leurs droits soient respectés.

Pour participer à l'enquête : si vous avez été victime de violences, vous pouvez répondre à notre

questionnaire anonyme sur la prise en charge médicale des victimes de violences sexuelles :
<http://stopaudeni.com/questionnaire-prise-en-charge-victimes-violences>

12 - Paris : sept femmes nues contre "l'oppression" dans le monde arabo-musulman

Elles ont manifesté nues devant la pyramide du Louvre. Sept femmes, qui se présentent comme des militantes du monde arabe et musulman, ont dénoncé "l'oppression" dans cette partie du globe, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes. Munies de drapeaux tunisien, iranien, arc-en-ciel et français, elles se sont dévêtues devant l'entrée du musée, avant de marcher sur les rebords des bassins qui jouxtent la pyramide. Elles ont scandé "liberté, laïcité, égalité", sous le regard étonné des badauds et touristes, dont certains immortalisaient la scène avec leur téléphone portable.

L'ex-Femen Amina impliquée : Sur leurs corps, on pouvait lire des slogans tels que "game over", ou "liberté", ainsi que des inscriptions en arabe. Parmi elles se trouvait Amina Sboui, ancienne militante des Femen, qui a passé début août deux mois en détention en Tunisie et qui a quitté le groupe féministe qu'elle accuse d'islamophobie. « On fait ça en solidarité avec les femmes arabes, qui se font lapider partout dans le monde islamique, partout dans le monde arabe », a-t-elle déclaré, « on est contre la charia, contre le sexisme, contre la lapidation, contre la burqa, contre le voile ». « Personne n'a de droits sur mon corps », a quant à elle proclamé Myriam Russel, membre des Femen. Une des manifestantes a lancé en anglais « aujourd'hui, c'est la journée internationale des femmes » à l'un des policiers, qui lui a rétorqué « c'est pas une raison pour se balader à poil ». Plusieurs des manifestantes ont ensuite été encerclées par la police, avant de faire l'objet de vérifications d'identité, selon une source judiciaire.

13 - Courrier envoyé au Conseil Général de Moselle concernant une campagne de publicité à caractère sexiste diffusée par ce dernier.

Monsieur le Président du Conseil Général, Madame la Conseillère Générale, Monsieur le Conseiller Général, l'association ECVF - Élu/es Contre les Violences faites aux Femmes - a pris connaissance de la campagne publicitaire visant à la réduction des déchets, publiée dans votre magazine départemental. Cette publicité, mettant en scène un buste de femme dans un sac poubelle, nous a profondément heurté-es en ce qu'elle est une dévalorisation grave du corps des femmes et que, ce faisant, elle porte atteinte à leur dignité.

Cette image dégradante renforce les stéréotypes sexués et participe au climat sexiste qui légitime les violences faites aux femmes dans notre société et contre lequel nous luttons.

Notre association, créée par et pour les élu/es, est un réseau d'élu/es de tous partis politiques et de collectivités territoriales de tout niveau territorial, engagé/es pour mener des politiques publiques contre les violences faites aux femmes.

Les stéréotypes sexistes servent à légitimer les discriminations et sont l'un des maillons d'un système inégalitaire qu'il est du devoir de toutes et de tous et particulièrement des institutions publiques de faire reculer. En tant qu'élu/es, nous avons un devoir d'exemplarité, et, au premier plan, celui de lutter contre toute forme de violence et de discrimination. Or, financer, valider et diffuser une telle campagne de publicité va à l'encontre de ces principes. Ainsi que nous le répétons : « Pas un euro d'argent public pour véhiculer des stéréotypes sexistes ».

Sachant que vous serez sensibles à notre message, nous restons à votre disposition pour tout entretien à ce sujet et vous prions de croire, Monsieur le Président, Madame la Conseillère Générale, Monsieur le Conseiller Général, à l'assurance de notre haute considération.

contact@ecvf.fr <http://ecvf.online.fr>

14 - Au Panthéon du sexisme, 4 femmes, 75 hommes - Artémisia - 9 dessinatrices pour le 8 mars

Artémisia se félicite de l'entrée de deux grandes femmes au Panthéon, deux résistantes, qui se sont distinguées par leur comportement au cours de la seconde guerre mondiale, Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Germaine Tillion. Hélas ! la disproportion reste ce qu'elle était : 75 hommes, 4 femmes... Il faudra donc faire entrer encore beaucoup de résistantes - au machisme aussi - pour que le Panthéon se féminise un peu.

En attendant, et pour fêter le 8 mars et promouvoir l'égalité femmes-hommes, neuf dessinatrices, Pénélope Bagieu, Claire Bouilhac, Soledad Bravi, Hélène Bruller, Florence Dupré La Tour, Catherine Meurisse, Chantal Montellier, Catel Muller, Anne Van Der Linden s'indignent contre le Panthéon du sexisme avec Artémisia.

Sororité au Panthéon ! : Il était question de profiter de la restauration du Panthéon pour le mettre à l'heure de l'Égalité. Le choix était clair, opérer le grand rattrapage historique en faveur des grandes femmes, et, pour cela, ne nommer que des femmes. C'est le président François Hollande qui a décidé seul du nom de la ou des personnalités entrant au Panthéon en 2014. Jusque-là, la «répartition» était de 73 grands hommes pour 1 grande femme : Marie Curie. La seconde, Sophie Berthelot, ayant été admise en qualité de femme de son mari.

Olympe de Gouges, grande figure de la Révolution française avec sa déclaration des Droits de la femme et de la citoyenne, était partie favorite, plébiscitée par les internautes et les historiens comme icône de la parité. Étaient également pressenties la révolutionnaire Louise Michel, la première star de couleur Joséphine Baker ou la grande intellectuelle Simone de Beauvoir. Au final, le choix s'est porté sur quatre résistants de la seconde guerre mondiale : 2 femmes, Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle et 2 hommes : Pierre Brossolette et Jean Zay.

L'institution misogyne a encore frappé. Les femmes ne suffisaient pas pour représenter le combat pour la Liberté, il fallait y adjoindre deux hommes pour cautionner et affirmer ce choix. Le changement est neutralisé, la proportion reste la même : 4 femmes et 75 hommes, soit 5 % de représentation féminine. Drôle de Fraternité

Suivez le blog d'Artémisia : <http://associationartemisiawordpress.com/>

15 - Nicole-Claude Mathieu ou l'espoir d'une transmission muliéri-linéaire et plurilocale - Jules Falquet

Nicole-Claude Mathieu vient de nous quitter le 9 mars 2014. Une théoricienne fondamentale disparaît, et avec elle une militante décidée et une pédagogue généreuse. Mais Nicole-Claude Mathieu n'est pas morte : sa jument noire caracole encore parmi nous. Sa jument noire ? Plus exactement, elle nous laisse toute une manade sauvage, qui emporte nos pensées et leur donne de l'audace depuis plus de quarante ans. Ces fières créatures sont avant tout le produit d'un mouvement, de luttes et de réflexions portées par des femmes très variées dans le monde entier, non-occidental et occidental comme elle insistait pour l'écrire. Dans cet élan collectif et multiple, Mathieu a posé noir sur blanc, texte après texte, un certain nombre de propositions fortes. *Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe* (1971) : avant les analyses en terme de « système sexe-genre » de Gayle Rubin ou Ann Oakley, et dans la perspective bien différente des *rapports sociaux de sexe*, Mathieu soutient que femmes et hommes sont créés et construits socialement, non pas à partir d'une quelconque différence biologique mais à partir d'un rapport social global de *pouvoir*. Ce rapport social produit des classes de sexe, définies dialectiquement dans une dynamique que l'histoire des mouvements sociaux fait évoluer. Avec Christine Delphy (1970) puis Colette Guillaumin (1972), Mathieu inaugure l'analyse résolument anti-naturaliste qui distinguera le féminisme matérialiste francophone. S'amorce dès lors une possible sortie du cadre étroit de ce que Monique Wittig nommera plus tard la pensée *straight* (la croyance aveugle et

idéologique en une supposée « différence sexuelle »). Dès 1971, Mathieu nous invite à entrer sur un terrain résolument sociologique et politique — et donc, aussi, collectif. *Critiques épistémologiques de la problématique des sexes dans le discours ethno-anthropologique* (état des lieux de la littérature pour l'UNESCO, 1985) est une rigoureuse mise à nu des effacements et distorsions successives (délimitation de la question, recueil des données, interprétation, montée en généralité) que produit le biais androcentrique en ethno-anthropologie. Dévoilant des liens jusque là impensés entre sexisme et racisme, Mathieu souligne ce que l'aveuglement de certain-es à propos de sociétés dites « autres », doit à leur déni concernant « leur » société. Mathieu a d'ailleurs toujours pratiqué ensemble anthropologie et sociologie, contestant radicalement le découpage de l'humanité selon des critères coloniaux (non-occidental/occidental) : les rapports sociaux de sexe traversant les classes et les cultures sous des modalités très variées. Elle affirme aussi déjà l'importance, non de disqualifier radicalement le travail des majoritaires, mais de l'évaluer et de l'utiliser comme un point de vue situé marqué par une position bien précise dans les rapports de pouvoir.

Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes [...] (1985) : dans ce texte fondamental, Mathieu tord le cou à l'idée que les femmes, comme la plaine, consentiraient à être opprimées (dominées) par la montagne. Complétant certains points aveugles de la théorie marxiste, elle analyse les difficultés matérielles de la prise de conscience individuelle et collective des minoritaires. La violence qui leur est opposée est loin de n'être que symbolique comme a cru bien plus tard le découvrir Bourdieu. Au contraire, la violence est avant tout concrète, quotidienne souvent —elle apparaît tout autant dans la sous-alimentation que dans les coups, la dépossession des ressources ou le partage tronqué des informations concernant la culture « commune ».

Dans *Identité sexuelle, sexuée, de sexe ? [...]* (1989), Mathieu met en évidence trois modes de conceptualisation des rapports entre sexe et genre dans différentes cultures et groupes sociaux non occidentaux et occidentaux :

Mode I : Identité « sexuelle », basée sur une conscience individualiste du sexe. Correspondance homologique entre sexe et genre : le genre traduit le sexe ; · Mode II : Identité « sexuée », basée sur une conscience de groupe. Correspondance analogique entre sexe et genre : le genre symbolise le sexe (et inversement) ; · Mode III : Identité « de sexe », basée sur une conscience de classe. Correspondance socio-logique entre sexe et genre : le genre construit le sexe. (p. 231)

Dans *Dérive du genre/stabilité des sexes* (1994), Mathieu s'intéresse plus spécifiquement aux transgressions de genre dans le monde occidental (où beaucoup de « cultures » adhèrent au Mode I précédemment analysé, le plus naturaliste), à travers l'exemple de Madonna et une lecture des travaux de 1990 et 1993 de Butler. Mathieu rapporte « une enquête (Rowley 1994) [réalisée] en Angleterre auprès de jeunes filles blanches, de 14 à 16 ans, se définissant comme hétérosexuelles, et [de] classe ouvrière. [...] Leur discours est d'une lucidité que devraient leur envier bien des universitaires, quant à l'asymétrie des relations entre les sexes et l'impossibilité concrète pour ces filles de prendre Madonna pour « modèle » dans leur vie quotidienne. » (p. 60). Mathieu réaffirme ici que le corps compte, que l'anatomie est politique et que les corps marqués comme femelles sont systématiquement situés au plus bas de l'échelle des genres.

Avec *Une maison sans fille est une maison morte* (co-édité avec Martine Gestin, 2007), Mathieu offre le premier ouvrage d'ethnologie comparée en français prenant pour variable de base l'uxorilocalité [2], dans quatorze sociétés à filiation soit matrilineaire, soit indifférenciée. Loin de constituer des matriarcats —une notion extrêmement vague dont Mathieu a montré qu'elle oscillait entre fantasme masculin d'un « revanchisme » féminin et argument exotisant d'agences de tourisme— elles sont cependant moins inégalitaires sur le plan des sexes que certaines des cultures occidentales qui les regardent avec condescendance. L'ouvrage permet de mieux cerner les mécanismes par lesquels une classe de sexe (ici, les femmes) peut se donner davantage de pouvoir

en organisant (autrement) l'alliance, la filiation et la résidence, tout autant que le système symbolique et matériel de la transmission, dans le cadre plus favorable de la matrilinearité et de l'uxorilocalité. Ainsi, chez les Kavalan (Taïwan), on était absolument convaincu·e jusque dans les années quarante que c'était *la déesse* qui plaçait la graine des enfants dans le ventre des femmes puis la faisait grandir en l'arrosant. Surtout, dans leurs mythes d'origine, le meurtre du père n'est pas, comme l'affirmait Maurice Godelier en 1996, le pilier de l'exogamie qui fonde le lien social, mais « la négation de la transmission du pouvoir et des objets matériels ou des richesses entre un père et ses fils » (p. 394). Ainsi, « le groupe des hommes est privé de l'appropriation et de l'accumulation des richesses. De plus, ce n'est ni une unité de production, ni une unité de consommation. [...] A l'intérieur de ce groupe, chaque individu doit mériter son statut. » (p. 395). Des hommes qui doivent mériter individuellement leur statut ? Le butoir ultime de la pensée est pulvérisé...

Impossible de souligner ici la profondeur de chacune des contributions de Mathieu, dont la rigueur, la construction implacable et la largeur de vue ne peuvent laisser indifférent·e. Par bonheur, *L'anatomie politique* vient d'être republiée aux éditions iXe, et Mathieu a travaillé d'arrache-pied pour terminer avant de partir un second recueil de ses principaux textes qui paraîtra très prochainement à la Dispute. Et puis, elle a largué les amarres. A nous, il nous reste les juments indomptées, qui nous entraînent vers d'autres mondes possibles.

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES...

16 - Les Féministes se questionnent... - Féministes pour une autre Europe - Paris - 27 mars

Les commémorations, les constats, les mots d'ordre, les batailles reviennent sans cesse en ritournelle. La défense des droits des femmes ne fait pas un projet de société. Quelle théorie, quelles stratégies, quelles actions pour parvenir à une société sans dominations ? N'ayons pas peur des mots : radicalité, rupture, hypothèse communiste, fin du capitalisme, fin du patriarcat ?

Une expérience qui bouscule les idées reçues : Mina Kaci présentera en ouverture « l'Ecole des maris » - son reportage au Niger Votre parole et vos propositions sont attendues pour construire ensemble

Echangeons le jeudi 27 mars 2014 à 18h30, Maison des associations, 181, avenue Daumesnil 75012 Paris Métro Daumesnil

17 - Film projection/débat: « Les femmes du bus 678 » - 29 mars - Marseille

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, APEL-ÉGALITÉ vous invite à participer à une projection-débat autour du film *Les femmes du bus 678* de Mohamed Diab. La projection du film sera suivie d'un débat sur le harcèlement sexuel dans les lieux publics : la parole est à vous ! Animé par Fatiha Lakhdari, responsable de l'association APEL-Egalité ; Avec la participation de Ferroudja Lahbib-Sai, présidente ; Feriel Lalami, sociologue et auteure de l'ouvrage ; *Les Algériennes contre le code de la famille*, Presses de Sciences Po.

De la drague lourde, en passant par les insultes, jusqu'à l'agression physique, le harcèlement prend différentes formes. Dans tous les pays des femmes y sont confrontées. Pourquoi ? Lorsque la question du harcèlement des femmes est posée, nous avons tendance à en restreindre le champ spatial à des espaces considérés comme bien définis : le domicile familial et le lieu de travail, des espaces plus facilement identifiables par leur périmètre mais également par les rapports sociaux existant entre les personnes qui les occupent.

Le plus souvent ce sont les femmes qui sont accusées : leur présence indue, leur tenue... Mais qu'est-ce qui autorise un homme à agresser verbalement ou parfois physiquement une femme dans les lieux publics ? Il est nécessaire de se saisir de cette question, en essayant dans un premier temps d'en cerner les causes pour ensuite réfléchir à des moyens de sensibilisation et une

stratégie de lutte contre ce fléau.

Samedi 29 mars 2014 à 14 heures, à l'Espace Potentielles, 128 Bd de la Libération - 13004 Marseille

18 - Débat sur le rapport du ministère des Droits des Femmes « L'égalité pour les femmes migrantes » - 5 avril - Paris - AFDEM et Rajfire

En novembre 2013, le ministère des Droits des Femmes a organisé un groupe de travail sur les droits des femmes migrantes piloté par Monsieur Olivier Noblecourt, en sollicitant certaines associations (dont quelques unes faisant partie de ADFEM).

Le 20 février 2014, un rapport intitulé « L'égalité pour les femmes migrantes » a été publié, mais n'a pas fait grand bruit. Vous pouvez le trouver en ligne :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/144000126-l-egalite-pour-les-femmes-migrantes?xtor=EPR-526>

Nous estimons que l'information doit circuler largement et que ce rapport doit être discuté par toutes les associations concernées - associations de femmes migrantes, associations défendant les droits des femmes, les droits des personnes étrangères ou immigrées...

C'est pourquoi nous vous invitons à une réunion inter-associative le samedi 5 avril 2014 à 14h00 à la Ligue des Droits de l'Homme, 138 rue Marcadet, 75018 Paris, Métro ligne 12 Lamarck-Caulaincourt.

Afin de : • faire un compte rendu de ce groupe de travail et d'en tirer le bilan ; • discuter ensemble des recommandations de ce rapport et de nos appréciations ; • réfléchir aux suites à donner, aux revendications à porter collectivement.

L'enjeu est important, notamment dans la perspective de nouvelles lois : projet de loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes, qui passe en deuxième lecture au Sénat en avril, projets de loi sur l'asile, sur l'immigration... En espérant vous rencontrer le 5 avril, nous vous prions de recevoir nos cordiales salutations

Le réseau ADFEM qui rassemble les associations suivantes : Cimade, Comede, FASTI, Femmes de la Terre, Femmes migrantes debout, FNSF, LFID, Rajfire. Contacts : Amina Shabou - Femmes migrantes Debout 06 67 36 55 70 / Yasmine Flitti - Comede 06 50 88 12 82

19 - Colloque : « Les oubliées de la parité : Les femmes handicapées dans l'emploi » - FDFA - 17 avril - Paris

L'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir - FDFA - organise le lundi 28 avril 2014 un colloque sur le thème « Les oubliées de la parité : les femmes handicapées dans l'emploi ».

Placé sous l'égide de Danielle Bousquet, présidente du Haut Conseil à l'Égalité femmes-hommes, ce colloque poursuit les réflexions menées par FDFA sur l'accès à l'emploi des femmes en situation de handicap, en particulier les travaux du forum « Femmes, Emploi, Handicap » de 2009.

À l'heure où le monde du travail connaît un bouleversement de fond sur la parité et l'égalité femmes/hommes devant l'emploi, où de grands groupes mènent une politique volontariste de recrutement de femmes, où d'importantes actions de sensibilisation sont déployées pour lutter contre les stéréotypes et le plafond de verre, il nous semble indispensable de poser la question : qu'en est-il quand la femme est en situation de handicap ? Est-ce que la « culture de l'égalité » concerne aussi les femmes handicapées ?

S'inscrivant dans le Semestre de la parité initié par le HCEhf, cette journée de réflexions et de dialogues permettra de mettre en lumière les principaux freins à l'insertion professionnelle des femmes en situation de handicap et d'interroger les politiques publiques afin que soient enfin prises en considération les conséquences de la double discrimination : être femme et handicapée quand il est question d'emploi.

Programme provisoire :

9h : ouverture par Maudy Piot, présidente de FDFA, Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits

des Femmes et porte-parole du Gouvernement (sous réserve) et Fatima Lalem, adjointe au Maire de Paris en charge de l'égalité femmes/hommes ;

9h30 : Conférence d'Olga Trostiansky, présidente de la CLEF (Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes) et du Laboratoire de l'Égalité : « Développement et partage d'une culture de l'égalité ». Questions avec la salle

10h : « Recrutement : égalité des chances femmes/hommes ? » ;

Table ronde animée par Pete Stone, avec Anne Roi, UNIRH, Marie Delmont, BPW et un témoignage de salariée, Angéline Tézanou, Pôle Emploi. Questions avec la salle

11h : « Les grandes oubliées de la parité ? » ; Table ronde animée par Pete Stone, avec Marion Sebih, CED HANPLOI, Sarah Bénichou et Marika Demangeon, Défenseur des Droits, Séverine Lemièrre, économiste et un médecin du travail (sous réserve) ; Questions avec la salle

Déjeuner libre

14h : spectacle théâtral (sous réserve) ;

15h30 : Intervention de Danielle Bousquet, présidente du Haut Conseil à l'Égalité Femmes/Hommes et marraine de la journée ;

16h : « Regards croisés : personnes handicapées, témoins de l'emploi » ; Table ronde animée par Marion Sebih, avec Florence Talbi, Saïd Hammouche, Jean-Louis Garcia, Christine Airiau (sous réserve), Marie-Laure Souplet, Françoise Julia, Ingrid Hoppeley ; Questions avec la salle

17h30 : conclusion par Marie-Arlette Carlotti, ministre déléguée en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion et Maudy Piot.

L'inscription est obligatoire via le [formulaire d'inscription](#) avant le 17 avril 2014 ; Aucune inscription ne pourra être retenue après cette date. Le colloque se tenant au Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, seules les personnes dûment inscrites pourront accéder à la salle Laroque. Une pièce d'identité sera demandée à l'entrée.

Tarif : Participation solidaire à l'accessibilité : 10 € ; Gratuité pour les adhérent-e-s de l'association et pour les auxiliaires de vie accompagnant une personne en situation de handicap.

Lieu : Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, Salle Laroque, 14, avenue Duquesne, 75007 PARIS, M° : École Militaire (ligne 8), Saint François-Xavier (ligne 13)

Bus : 28 et 87 (arrêt Duquesne-Lowendal) - lignes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Journée organisée avec le soutien du Ministère délégué aux personnes handicapées et à la lutte contre l'exclusion, de la Région Ile de France, de la Mairie de Paris et de l'AGEFIPH. En partenariat avec CED Hanploi. Ce colloque s'inscrit dans le Semestre de la Parité du Haut Conseil à l'Égalité femmes/hommes.

20 - Violette Leduc, la chasse à l'amour - 17 avril - Toulouse

« Violette Leduc, la chasse à l'amour » est au programme du Printemps lesbien de Toulouse. En invitées : la réalisatrice et Catherine Viollet, chercheuse au CNRS, spécialiste des manuscrits de Violette Leduc et de Simone de Beauvoir.

Jeudi 17 avril à 18 h, à la librairie Ombres blanches

LIVRES, CINEMA, THÉÂTRE, TÉLÉVISION...

21 - Débat autour du Livre : « La Barbe ! cinq ans d'activisme féministe » - 5 avril - 3 juin - Paris

Poils postiches au menton, depuis 2005, les Barbues s'ingénient à ridiculiser, en le rendant visible, un pouvoir masculin d'une aveuglante évidence. Illustré de photos et de dessins, riche en faits et en chiffres, le livre restitue le style ironique et décalé qu'elles ont choisi pour perturber les réunions de nos viriles sommités.

Préface de Christine Delphy - Illustrations en noir & blanc. Format: 14 x 18 cm - 176 p. - ISBN: 979-10-90062-21-4 - 16 €

Le 5 avril à 19 heures à la Librairie Violette and Co (102, rue de Charonne - 75011 Paris)

Le 3 juin au Café féministe de l'IEC (Jardin de Plantes - Café La Baleine - 47, rue Cuvier - 75005 Paris)

22 - Livre : « Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin! Petite histoire des résistances de la langue française » - Éliane Viennot - Editions iXe - 23 avril

Le long effort des grammairiens pour masculiniser le français a suscité de vives résistances chez celles et ceux qui, longtemps, ont parlé et écrit cette langue sans appliquer des règles contraires à sa logique. La domination du genre masculin sur le genre féminin initiée au XVII^e siècle ne s'est en effet imposée qu'à la fin du XIX^e avec l'instruction obligatoire. Depuis, des générations d'écolières et d'écoliers répètent inlassablement que « le masculin l'emporte sur le féminin », se préparant ainsi à occuper des places différentes et hiérarchisées dans la société.

Ce livre retrace l'histoire d'une entreprise à la misogynie affirmée ou honteuse, selon les époques. Riche en exemples empruntés aux deux camps, il nous convie à un parcours plein de surprises où l'on en apprend de belles sur la « virilisation » des noms de métier, sur les usages qui prévalaient en matière d'accords, sur l'utilisation des pronoms ou sur les opérations « trans-genre » subies par certains mots.

Table des matières : Féminiser la langue ? Non, mettre un terme à sa masculinisation ; Les origines de la Querelle des femmes ; La langue, nouveau terrain de la Querelle des femmes ; La question des noms de métiers et de fonctions prestigieuses, ou le sujet qui fâche ; La question des accords, ou l'affaire du « genre le plus noble » ; La question des pronoms, ou la barbe au menton ; La question du genre des noms d'êtres inanimés, ou la grande tentation du trans ; La question des frappes collatérales : messages subliminaux, exemples, nomenclature, etc ; Les enjeux actuels.

Vous pouvez le commander directement chez iXe, 28, boulevard du Nord 77520, Donnemarie-Dontilly : <http://www.editions-ixe.fr/> ; 14 euros - mail : contact@editions-ixe.fr

Présentation chez Violette & Co, 102 Rue de Charonne, 75011 Paris, le mercredi 23 avril à 19 heures pour une présentation-débat.

23 - Livre : « Auteures / autrices. Portraits photographiques » - Laurence Prat - 23 avril - Paris

Une série de 24 portraits photographiques des auteures/autrices publiées « sous iXe », réalisée en studio par Laurence Prat. Militantes, journalistes, universitaires, militantes, elles s'affirment face à l'objectif sous un éclairage direct généralement réservé aux portraits masculins. S'affranchissant d'un code tributaire des stéréotypes de genre, le regard de la photographe les inscrit dans l'histoire visuelle, en sujet de leur portrait, de leur représentation de soi.

Photographies en couleurs. Textes bilingues français/anglais. Format : 16,5 x 24 cm à l'italienne - 58 pages couleurs - ISBN : 979-10-90062-19-1 - 15 €.

Cette série photographique est aussi une exposition présentée à la mairie du 3^e arrondissement de Paris du 5 au 19 mars. Du 12 au 30 avril, l'exposition s'installe à Toulouse, à l'Espace des Diversités (38, rue d'Aubuisson - M^o Jean Jaurès et François Verdier)

Le 23 avril à 19 heures à la Librairie Violette and Co (102, rue de Charonne - 75011 Paris)

24 - Livre : "Guide des métiers pour les petites filles qui ne veulent finir princesse"

Je viens de sortir un livre destiné aux femmes qui se battent dans le monde du travail et à leurs filles. Il s'agit du "Guide des métiers pour les petites filles qui ne veulent finir princesse" sorti chez Fayard. Ce guide est constitué de biographies de femmes remarquables exerçant des métiers

très variés (casse-cou, pilier de bar, cosmonaute, prix Nobel, surfeuse, etc). Il a pour ambition d'apporter des modèles aux petites filles qui se cherchent une voie, et un peu d'empowerment aux filles moins petites qui peinent dans le monde du travail. Personnellement, écrire ce livre m'a considérablement fait du bien au moral car j'ai découvert et interrogé une quantité extraordinaire de femmes remarquables et pleines d'énergie. C'est cette énergie que je cherche aujourd'hui à faire partager. Il y a plus de détails là : <http://kat.mecreant.org/le-guide-des-metiers-pour-les-petites-filles-qui-ne-veulent-pas-finir-princesses/>

25 - Exposition - « Métroféminin » - Silvia Radelli - Paris

La Galerie L'Aléatoire vous invite à découvrir ou redécouvrir le travail de Silvia Radelli.

L'artiste présente *Métroféminin*, un plan revisité du métro parisien, en hommage à des femmes admirables ou porteuses de destins étranges et magnifiques. De Mata Hari à Ann Bonny, de Calamity Jane à Eleanor Roosevelt, les stations renommées racontent une autre histoire du monde. Une série de tableaux inspirés par ces femmes accompagne cette proposition.

Galerie L'Aléatoire - 29 Rue de Bièvre Paris V°, du 8 au 29 mars 2014 - Tous les jours, sur RDV au 06 34 10 53 49 ; www.silviaradelli.book.fr

26 - Film : Projection/débat « Hymen national, malaise dans l'Islam » - de Jamel Mokni - 25 mars - Paris - Magreb des films

C'est un réquisitoire impitoyable contre le mythe de la virginité dans la société tunisienne et, plus généralement, dans l'Islam L'auteur a été incarcéré deux fois pendant le tournage. Les sbires de Ben Ali n'en voulaient pas. Le film a été censuré par le pouvoir tunisien. C'était une autre époque.

La projection sera suivie d'un débat avec le réalisateur, animé par Wassyla Tamzali. Le film deviendra-t-il un emblème de la nouvelle Tunisie.

Mardi 25 mars, 20h, Cinéma la Clé, 34 rue Daubenton, 75005 Paris ; Possibilité de restauration sur place auprès de l'épicerie fine Dar Babouya

27 - Festival de films : « Dépasser le patriarcat » - Mouvement Utopia - Paris - 2 - 3 - 4 avril

Cette année pour son festival de films, le Mouvement Utopia souhaite faire bouger les lignes pour dépasser le patriarcat. Durant trois soirs, nous vous proposons une sélection de films, courts, longs métrages, documentaires et fictions. Ils déconstruisent, souvent avec humour, des situations inhérentes au patriarcat. Mais surtout, ils nous indiquent concrètement des voies pour dépasser ce modèle aujourd'hui dominant. Nous avons choisi de nous intéresser aux alternatives au patriarcat dans les sociétés européennes. Chaque soirée de projection sera suivie d'un débat avec cinéastes, responsables politiques ou associatives.

Mercredi 2 avril : « Il, Elle, Hen », la pédagogie neutre selon la Suède - Documentaire de Chantal Simon et Richard Puech - 52 mn ; « Islande, l'île aux femmes » - Documentaire de Philippe Brachet, Solène Doerflinger et Mélisa Cohen - 3 mn ; « Histoire belge » - Fiction de Myriam Donasis - 25mn.

Jeudi 3 avril : « La vie domestique » - Fiction d'Isabelle Czaika - 93 mn ; « Majorité opprimée » - Fiction d'Éléonore Pourriat - 10 mn ;

Vendredi 4 avril : « La prostitution, un métier ? - Fiction de Frédérique Pollet-Rouyet - 9 mn ; « Antonia et ses filles » - Fiction de Marlenn Gorris - 102 mn.

Nous vous accueillerons au cinéma La Clef à Paris à partir de 19h autour d'un buffet. Projection à 20h.34 rue Daubenton - Paris 5^{ème}, métro Censier Daubenton

Réservation conseillée au 0953483054 ou reservation@cinemalaclef.fr. Programmation détaillée, intervenantes, bandes-annonces, informations pratiques sur le site: <http://mouvementutopia.org/festival2014/>